

Le présent compte rendu, après avoir présenté succinctement le contexte politique et militaire du Rwanda, porte une appréciation sur l'action des trois D.M.A.T. et des DAMI et tente de définir, dans un avenir incertain, les axes d'effort pour le prochain semestre.

I SITUATION POLITICO-MILITAIRE

11 Situation militaire

Le fait marquant, durant cette période a été la signature de l'accord de paix le 04 août 1993, qui avait été précédé par un long respect global du cessez le feu. La période précédant la signature de l'accord de paix a vu les deux belligérants, mais plus particulièrement le F.P.R., violer régulièrement le statut de la zone tampon d'où les deux partis en présence auraient dû se retirer.

Cette zone est virtuellement sous le contrôle du F.P.R. qui y recrute, endoctrine, administre et scolarise.

La restructuration du dispositif militaire des F.A.R., qui devait servir à ressouder le moral et augmenter la valeur militaire n'a pas permis de résoudre les problèmes structurels de sous encadrement, les insuffisances logistiques et la lassitude de la troupe.

Manquant de dynamisme au plus fort de la guerre, les F.A.R. n'allaient pas l'acquiescer à la veille de l'accord de paix ; la perspective de démobiliser 23 000 des leurs aura raison des caractères les mieux trempés et pourrait en inciter certains à conserver les armes dans une tentative "jusqu'au boutiste" qui aurait pour effet de dégrader un peu plus une situation particulièrement précaire.

Issue des accords d'Arusha, la future armée sera forte de 13 000 hommes et comprendra 40 % de F.P.R. La gendarmerie, pour sa part, demeurera avec 6 000 hommes au sein du Ministère de la Défense, mais sera commandée par un F.P.R.

Une fois encore, les unités qui "sortent du lot", en conservant un bon moral et une certaine efficacité sont celles dans lesquelles des A.M.T. sont présents ou qui sont passées entre les mains du DAMI PANDA.

12 Situation politique

C'est sans doute dans ce domaine que la démobilisation est la plus importante. Prolongé de trois mois en avril, le gouvernement de NSENGYAREMYE a été remplacé le 16 juillet par celui d'Agathe UWILINGIYIMANA.

C'est à cette occasion que les premières oppositions se manifestèrent au sein du MDR, qui ont conduits le Ministre de la Défense et le Premier Ministre à quitter le Rwanda en arguant du fait que leur sécurité était menacée. Cette démission du Mindef a été très mal ressentie par les militaires qui n'avaient pas besoin de cet argument supplémentaire pour "baisser les bras".

Mais si le trouble règne dans les partis politiques, parallèlement les manifestations, meetings, prises de position se sont calmés conduisant à une accalmie particulièrement bénéfique. Toutefois, la population est inquiète car elle n'entrevoit pas comment la situation peut évoluer et elle ne pense pas que l'intégration du F.P.R. puisse se faire sans heurt.

Le gouvernement de transition à base élargie, qui devait s'installer à compter du 10 septembre, n'est toujours pas en place de même que la Force Internationale Neutre ; la résolution du conseil de sécurité qui doit la mettre en place n'étant pas encore adoptée, il paraît peu vraisemblable que la F.I.N. et le gouvernement de transition à base élargie soient en oeuvre avant le début de 1994.

II APPRECIATION SUR L'ACTION DE LA MAM

Dans ce domaine, les informations données dans le précédent rapport sont toujours d'actualité :

- les unités qui, en règle générale, se comportent le mieux, sont celles qui ont bénéficié de la formation des A.M.T. ou des DAMI,
- si, au plan intérieur, les affaires judiciaires et donc la paix publique, connaissent une relative accalmie, c'est là aussi dû à l'action des A.M.T. gendarmerie.

DIFFUSION RESTREINTE

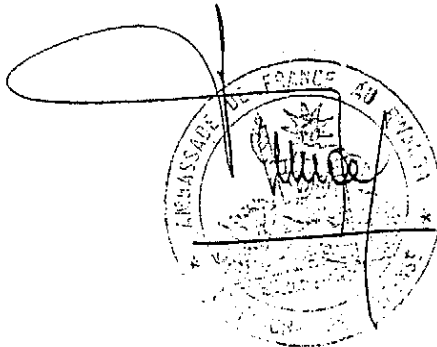
Toutefois, il faut admettre que le Rwanda devrait connaître, dans les mois prochains, un bouleversement complet dans la mesure où son armée va, non seulement réduire ses effectifs à 13 000 hommes et la gendarmerie à 6 000, mais incorporer, dans ces effectifs, à hauteur de 40 % l'ennemi de toujours.

Il ne fait pas de doute que cet amalgame ne se fera pas sans à coups, dont patira la sécurité publique et que devra prendre en compte la gendarmerie.

Le 03 septembre 1993, s'adressant aux Ambassadeurs en poste en Afrique, le Ministre français de la coopération s'exprimait ainsi, en parlant de l'action de la France dans ce continent : "Il s'agit aussi de prévenir autant qu'il est possible les désordres qui, en un instant, anéantissent tant d'années d'efforts".

Dans la mesure où les accords de paix seront respectés, le Rwanda n'aura plus besoin de forces de souveraineté mais de forces de sécurité. Le rôle de la France, seul soutien de la gendarmerie rwandaise, sera alors capital pour sauvegarder l'image qu'elle a acquise dans le processus de paix d'Arusha.

Le Colonel CUSSAC, Attaché de Défense
et chef de la mission d'assistance militaire



PERIODE DU 1 ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 1993

I AMBIANCE GENERALE

La période qui vient de s'écouler a été essentiellement dominée par la signature des accords de paix d'Arusha le 4 août 1993.

Aussi, après avoir passé en revue les activités de la Gendarmerie et de la coopération française au cours de ces derniers six mois, ce rapport se penchera sur les conséquences des accords de paix sur la future gendarmerie en se plaçant évidemment dans la perspective d'une stricte application de ses clauses.

II EVOLUTIONS DES DERNIERS MOIS

Elles seront étudiées sous deux aspects :

- organisation
- formation

21 Organisation

La gendarmerie, après le cessez le feu du 31 mars 93 et jusqu'à maintenant, s'est essentiellement attachée à se désengager du front pour pouvoir se consacrer à ses tâches traditionnelles dans l'ensemble du pays. Les groupements de GIKONGORO et BYUMBA ont été réinstallés dans leurs préfectures respectives. Le 5^{ème} bion, dernière unité formée pour la guerre, a été dissous, ses personnels dispersés dans les unités. Seule, une préfecture, GITARAMA, (une des plus importantes en superficie et population) ne dispose pas de groupement faute d'infrastructure immobilière.

La gendarmerie a vu ses effectifs diminuer au cours de cette période. Aucun recrutement n'a été fait avant les accords de paix et aux termes de ces derniers aucun recrutement n'est possible actuellement.

Elle dispose d'un effectif de 5879 hommes qui se décompose en 114 officiers (auxquels il faut ajouter 140 élèves officiers inexpérimentés). 564 sous-officiers et 5201 caporaux et gendarmes. Elle a donc un déficit en officiers et sous-officiers et un sureffectif de caporaux et gendarmes.

22 La Formation

La gendarmerie s'est assignée pendant ces derniers mois cinq objectifs :

- poursuivre la formation OPJ,
- achever la formation du groupement d'intervention mobile,
- entreprendre la formation de nouveaux sous-officiers par le biais de la promotion interne de caporaux sélectionnés,
- former comme APJ près de deux milles gendarmes (environ) non titulaires de ce diplôme,
- amorcer la formation de la nouvelle garde républicaine.

La coopération française est associée à quatre de ces objectifs (sauf la formation APJ).

221 *Formation OPJ*

Un stage OPJ de soixante dix élèves est en cours à KIGALI. Les deux AMT de l'E.G.E.N.A. RUHENGARI plus un DAMI de trois sous-officiers encadrent ce stage qui soit s'achever fin Novembre 1993.

Aucune réponse pour l'instant peut être apportée aux questions suivantes :

- poursuite de la formation OPJ ?
- renouvellement du DAMI ?
- retour à l'E.G.E.N.A. de RUHENGARI ?

Elles sont liées au bon déroulement du processus défini dans les accords de paix.

222 *Gendarmerie mobile*

La formation de la troisième et dernière compagnie de gendarmerie mobile s'est achevée fin juin 1993 avec l'aide d'un DAMI mobile dont la mission a pris fin le 1er juillet 1993 et qui n'a pas été renouvelée.

Il faut noter malheureusement que la première compagnie formée, essentiellement constituée de gendarmes non APJ a été dissoute, ses personnels envoyés en formation à l'E.G.E.N.A. RUHENGARI. Ne restent donc plus que deux compagnies opérationnelles pour le maintien de l'ordre.

223 *La promotion interne*

180 caporaux soigneusement sélectionnés viennent d'achever un stage de cinq mois à l'E.S.O. (Ecole de Sous-Officiers) de BUTARE destiné à leur permettre d'être nommés au grade de sergents. Les coopérants français de l'E.G.E.N.A. ont participé à leur formation en délivrant des cours dans les matières spécifiquement gendarmerie.

224 *La formation APJ*

Depuis début septembre 2 000 gendarmes sans aucune formation gendarmerie (non APJ) suivent une formation de deux mois destinée à leur délivrer le diplôme d'APJ. Le but à atteindre étant d'éviter toute contestation quand il s'agira de démobiliser quelque 2 500 gendarmes sur les 5 000 actuels.

La coopération française ne participe pas à cette formation (entièrement dispensée en Kinyarwanda).

225 *L'amorce de la formation de la future garde républicaine*

Aux termes des accords d'ARUSHA, la garde présidentielle doit être dissoute et remplacée par la garde républicaine partie intégrante de la gendarmerie. Destinée à assurer la sécurité des hautes personnalités et des organes essentiels du gouvernement, elle est prioritaire dans le processus de formation de la future gendarmerie.

Pour en amorcer la construction, 180 gendarmes issus de la compagnie du quartier général de la gendarmerie ont entamé une instruction de six semaines. Ces gendarmes sont en principe destinés à fournir le premier noyau de la garde qui sera, en final constituée d'éléments de la gendarmerie (et de l'ex garde présidentielle) à 60 % et à 40 % d'éléments FPR.

C'est le chef d'escadron GROULT nouvellement affecté qui a été chargé de superviser l'instruction de ce premier noyau.

23 Police Judiciaire

Le DAMI mis en place en juin 1992 a achevé sa mission en juillet 1993.

Les trois objectifs assignés :

- enquêtes sur les attentats et actes de terrorisme,
- formation des personnels,
- amorce d'informatisation du C.R.C.D.

ont été, dans chacun des domaines, partiellement atteints, essentiellement à cause du contexte dans lequel évoluait le DAMI :

- faiblesse des moyens à la disposition des enquêteurs,
- décomposition des instances judiciaires et des organes pénitentiaires,
- rotation rapide des personnels de l'unité empêchant un suivi correct de l'instruction.

Les deux AMT permanents (1 officier - 1 sous-officier) mis en place à la mi septembre devraient poursuivre le travail commencé par les personnels du DAMI.

24 Les transmissions

2 experts en transmissions de la gendarmerie ont effectué un audit de trois mois sur le réseau existant de la gendarmerie en vue d'étudier les moyens à mettre en oeuvre pour permettre une extension de ce réseau.

Un rapport établi par cette mission va servir de base à l'évaluation du coût de cette extension ; évaluation confiée à la société ALCATEL. Une partie de la dépense pourrait éventuellement être prise en charge par l'aide directe sous la forme d'un plan pluriannuel.

III EVOLUTION FUTURE DE LA GENDARMERIE

Aux termes des accords d'ARUSHA, la future gendarmerie doit avoir la configuration suivante :

- 6 000 personnels dont 360 officiers (216 des forces gouvernementales, 144 du FPR)
1440 sous-officiers (864 - 576) et 4 200 caporaux et gendarmes (2 620 - 1 580).

L'intégration des éléments FPR doit s'effectuer au cours d'une formation conjointe de trois fois trois mois, intéressant chaque fois 2 000 personnels (1 200 FG - 800 FPR).

Cette formation conjointe d'une durée de 10 mois est assurée par des instructeurs des deux parties renforcés par des instructeurs étrangers acceptés par les deux parties.

La partie rwandaise souhaite que la France soit présente dans cette formation conjointe de la gendarmerie. Le FPR n'a pas fait connaître sa position, mais il ne devrait, en principe, pas faire d'objection pour ce qui concerne la gendarmerie en particulier.

Cette formation conjointe, dont le contenu est actuellement élaboré par une commission ad'hoc, devrait essentiellement se borner à une instruction morale et civique et des exercices de cohésion en vue d'apprendre à vivre ensemble. Les instructeurs français, s'ils sont présents, auraient, avant tout, un rôle de "facilitateurs".

A l'issue de cette formation conjointe, la coopération gendarmerie reprendra son visage habituel. Il s'agira de :

- former de nouveaux OPJ,
- former de nouvelles unités de gendarmerie mobile,
- former une nouvelle garde républicaine,
- poursuivre notre contribution à l'amélioration des techniques d'enquête au C.R.C.D.,
- participer à l'extension du réseau transmissions de la gendarmerie.

IV RELATIONS AVEC LES AUTORITES

Les relations avec les autorités locales sont très bonnes. Il faut souligner cependant que le Chef d'Etat-Major actuel va probablement quitter son poste à la fin de l'année, atteint par la limite d'âge. Il devrait être remplacé dans la future gendarmerie par un officier issu du FPR.

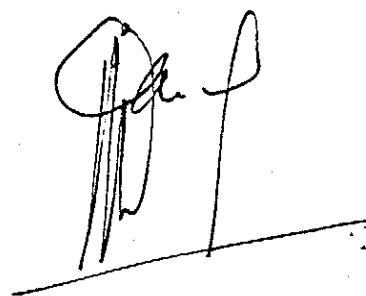
V DIFFICULTES

La gendarmerie est aux prises plus que jamais, avec de grosses difficultés financières et matérielles, notamment en matière de transports, qui obèrent fortement sa capacité opérationnelle.

VI CONCLUSION

La gendarmerie, si les choses se déroulent selon l'accord d'ARUSHA, est à la veille de profonds bouleversements qu'il lui appartiendra de gérer avec sang-froid et fermeté. Elle devra, parallèlement à sa reconstruction, poursuivre sa mission avec, pendant une longue période, des moyens réduits.

La coopération française, si on lui en laisse le loisir, peut accompagner cette profonde mutation, à condition qu'on lui en accorde les moyens.



Le Lieutenant-colonel DAMY, Chef du
D.M.A.T./Gendarmerie

DETACHEMENT MILITAIRE
D'ASSISTANCE TECHNIQUE
"TERRE"

COMPTE RENDU D'ACTIVITES

Période du 1^{er} Avril au 30 Septembre 1993

Le fait marquant de la période considérée réside bien sûr dans la signature des accords de paix à ARUSHA le 04 Août 1993. Au sein d'une armée rwandaise qui doit passer de 28000 à 13000 hommes après intégration de 5800 combattants du FPR, le moral est bas et nombreuses sont les exactions commises par des militaires.

Dans ce contexte difficile où certains officiers sont plus préoccupés par leur avenir personnel que par celui de la troupe placée sous leurs ordres, les conseillers techniques du DMAT/TERRE ont pu néanmoins poursuivre leur mission sans difficulté majeure avec toutefois des activités de type différent selon leur affectation au sein des unités de l'Armée Rwandaise.

Le Bataillon para-commando envoyé au complet sur le front après l'attaque du FPR du 08 février fut regroupé dès le début du mois de mai dans ses quartiers au camp de KANOMBE. L'entraînement put ainsi reprendre sans temps mort et sur un rythme intensif. L'équipe training para assura la formation de quatre promotions en brevetant 250 parachutistes et 7 chuteurs opérationnels. La mise en place en septembre d'un Sous-Officier chargé d'assurer l'instruction des CRAP permet d'espérer un suivi et un entraînement sérieux de ces spécialistes qui ont, à l'image de l'ensemble du bataillon, beaucoup donné pendant la guerre.

Le Bataillon blindé de reconnaissance a dû mettre l'instruction en veilleuse pour continuer d'assurer une présence dissuasive sur le front et participer à la défense des points sensibles de la capitale. La nouvelle équipe -particulièrement dynamique- de coopérants oeuvrant au sein de cette unité a mis cette période à profit pour "remettre de l'ordre dans la boutique" en faisant un inventaire des matériels existants et tenter de sauvegarder un potentiel opérationnel inférieur à 50%.

La mise en place récente d'un Sous-Officier spécialiste mécanicien canon auprès du chef de bataillon d'artillerie de campagne devrait là aussi permettre à cette unité récente mais qui a prouvé son efficacité au cours du conflit de garder l'intégralité de son potentiel actuel (90%)

Essentiellement employée pour des missions EVASAN ou de ravitaillement en vivres et munitions au cours du conflit, l'ESCAVI/Hélicos a repris ses activités de vol sur

DIFFUSION RESTREINTE

un rythme soutenu, plus de 400 missions opérationnelles ou d'instruction ayant été effectuées au cours du semestre écoulé.

Le détail des activités effectuées au sein de chaque cellule figure dans les annexes suivantes:

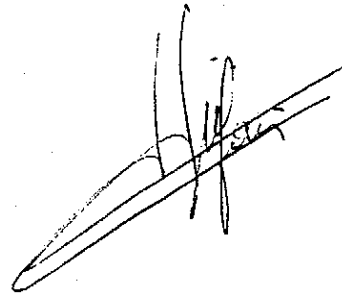
Annexe 1 : Activités du Bataillon Para-Commando.

Annexe 2 : Activités du Bataillon RECCE.

Annexe 3 : Activités de l'ESCAVI/Hélicos.

Aux termes des accords de paix signés entre les deux parties, l'armement lourd doit être stocké en des lieux de cantonnement gardés par des personnels de la Force internationale neutre (FIN). D'après le Chef d'Etat-Major de l'armée rwandaise, si l'instruction tactique des unités devrait, en toute logique, être suspendue pendant la période d'intégration, l'instruction technique des spécialistes et l'entretien des matériels seraient poursuivis. C'est tout le mal que le DMAT/TERRE souhaite à ses coopérants pour éviter le chômage technique au cours des mois à venir.

Le Lieutenant-Colonel MAURIN
Chef du DMAT/TERRE



ANNEXE 1 : ACTIVITES DU BATAILLON PARA-COMMANDO

1. PERSONNELS.

Le fait marquant et appréciable pour la période considérée a été la mise en place du Sous-officier destiné à l'instruction des CRAP. L'entraînement de cette section y gagnera certainement en cohérence et en suivi au moment où la déflation du DAMI PANDA ne permet plus de s'appuyer sur des instructeurs en mission temporaire.

Il est cependant regrettable que les demandes réitérées depuis deux ans pour obtenir une place au stage de moniteur parachutiste (55300) n'aient jamais abouti alors que le bataillon parachutiste a perdu 50% de ses effectifs initiaux pendant la guerre et que trois des cinq moniteurs parachutistes ont été gravement blessés. Il est peu probable que ce soit le cas dans les autres pays du champ qui, pour certains, bénéficient régulièrement de places à ce type de stage.

2. MATERIELS.

L'aide directe 1993 a été reçue au mois de Juin. Portant sur un volume limité de parachutes en cours d'usage, cette livraison a néanmoins été perçue par les coopérants français et les parachutistes rwandais comme un geste significatif de soutien à une unité qui n'a ménagé ni ses efforts, ni son sang pour défendre son pays.

Il faut noter également que la cession à la MMC de parachutes n'étant plus en usage dans l'Armée Française est une solution qui satisfait tout le monde à moindre frais. Si à l'avenir une opération semblable devait se renouveler, il serait néanmoins souhaitable que les parachutes soient envoyés avec leur livret matricule afin de connaître exactement le potentiel restant de chacun d'eux.

3. ACTIVITES

Bataillon parachutiste: L'entraînement au saut en parachute et la formation au brevet parachutiste s'est poursuivie à un rythme intensif à partir du mois de Mai après que le bataillon ait été regroupé au camp de Kanombé. 4 promotions ont ainsi permis de breveter 250 parachutistes. Au total, 4613 sauts ont été effectués au cours de cette période, chiffre jamais atteint par le passé.

La totalité du bataillon est désormais brevetée et forme un groupe homogène avant l'intégration future du FPR au sein de l'armée Rwandaise.

En dix ans de coopération française, 42 promotions ont été brevetées.

Section CRAP: Jusqu'au mois de juin, les CRAP ont continué leurs missions de recherche du renseignement dans la profondeur au profit de l'EM/AR. La capture de deux d'entre eux en zone occupée mi-juin a mis provisoirement un terme à ce type d'activités. La formation s'est alors recentrée sur l'instruction technique et la chute opérationnelle. 7 équipiers se sont vu remettre leur brevet de chuteur opérationnel en Septembre par le nouveau ministre de la Défense.

DIFFUSION RESTREINTE

Jusqu'à la fin de l'année 93, le programme du bataillon para est particulièrement chargé avec notamment son cycle de formation au centre d'entraînement commando de BIGOWE.

Ce rythme d'activité contraste d'ailleurs beaucoup avec le laxisme et l'apathie qui semblent avoir gagné la plupart des autres unités de l'armée rwandaise à la veille de l'intégration du FPR.

ANNEXE 2 : ACTIVITES DU BATAILLON RECCE.

Toujours employé a des missions de "présence opérationnelle" sur le front ou de gardiennage à KIGALI, le bataillon RECCE connaît encore des problèmes d'encadrement et de disponibilité des personnels qui nuisent à sa valeur opérationnelle.

Toutefois, si la période considérée a été peu favorable à l'instruction, la nouvelle équipe de coopérants -renforcée d'un spécialiste tourelle depuis septembre, a pris en compte la dimension de sa tâche en mettant l'accent sur la sauvegarde du potentiel encore opérationnel. A l'heure actuelle, les différents inventaires de matériels existants (notamment les lots d'échelon et les caisses d'outillage) ne sont pas encore achevés. Cependant un certain nombre de réalisations concrètes ont déjà abouti et d'autres projets sont en bonne voie de résolution.

1. PERSONNELS.

En l'absence du chef de bataillon en titre (depuis six mois il participe aux négociations de paix) l'absentéisme des personnels et notamment des cadres a pris des proportions inquiétantes.

Le nouveau conseiller technique s'est appliqué à revoir avec chaque commandant d'unité le TED des escadrons . Il apparait qu'aucune des unités de combat ne possède la même structure, chaque capitaine ayant organisé son escadron selon sa fantaisie.

Les TED actuels ne sont pas honorés et recellent de nombreuses incohérences, certains postes essentiels demeurent vacants tandis que d'autres sont pléthoriquement pourvus.

2. MATERIELS.

21. Chassis:

Le recensement et la visite du parc blindé avait permis d'établir le bilan suivant lors de la prise en compte en Août 93:

	Eff. Th.	H.S.	REPARABLE	OPS
AML.60	26	13	07	06
AML.90	13	03	07	02
VBL	13	04	09	0

L'inspection des Escadrons sur le terrain ou au quartier a permis de constater que les niveaux étaient rarement corrects et que l'entretien du 1° échelon jamais effectué.

22. Tourelles:

Les visites ont été effectuées sur les matériels tourelle suivant:

5 AML LYNX (4 indisponibles réparés)

3 AML 60 HB (1 indisponible réparé)

4 AML 60 CS (3 indisponibles réparés)

3 AML LYNX, 4 AML 60 HB et 2 AML 60 CS sont encore à voir.

23. Optique-Transmissions.

DIFFUSION RESTREINTE

La possibilité offerte d'envoyer en réparation le matériel optique auprès des EFAO permet de suivre correctement ce type de matériel.

D'autre part, un spécialiste réparateur trans appartenant au DAMI PANDA termine la remise à niveau des équipements transmissions.

3. INFRASTRUCTURE.

Les travaux d'extension du magasin tourelles sont terminées ce qui permet au nouveau coopérant mis en place cet été de travailler dans des conditions convenables. L'établissement d'un devis est en cours pour l'aménagement de l'atelier AUTO : renforcement de la sécurité du local pneumatiques, réalisation de deux alvéoles mise en charge des batteries et démontage moteurs.

4. INSTRUCTION.

Outre un court stage de formation sur radar RASURA mené par des instructeurs du DAMI PANDA, seul le peloton MILAN a réellement fait de l'instruction en effectuant un entraînement suivi de ses tireurs avec le simulateur DX, aidés dans cette tâche par des personnels du détachement NOROIT.

Il apparaît cependant nécessaire d'effectuer une remise à niveau sur le plan de l'instruction technique pour les pilotes d'engins blindés, les conducteurs VL/PL et les tireurs pour assurer la seule conservation des matériels majeurs du bataillon.

La formation et l'instruction des personnels travaillant directement auprès des coopérants se fait quotidiennement (chefs d'atelier, mécaniciens, chefs de pelotons etc...)

PROJETS EN COURS DE REALISATION:

Avec la restructuration de l'atelier auto, la détermination d'un emplacement de stockage des véhicules ou blindés irréparables hors de l'enceinte du bataillon devrait permettre à ce bataillon de faire meilleure figures et à ses personnels de travailler dans de bonnes conditions.

ANNEXE 3 : ACTIVITES DE L'ESCAVI/HELICOS.

1. PERSONNELS

11. Pilotes

Depuis le 1^o Avril 1993, le fait marquant réside dans la perte de deux jeunes pilotes consécutive à un accident aérien par mauvaises conditions météorologiques.

Cet accident s'est produit après le cessez -le-feu du 10 Mars pendant une période où les FAR étaient en état d'alerte quasi permanent. La désignation de deux jeunes pilotes pour une mission fut une erreur de commandement aggravée par le fait que l'hélicoptère utilisé était en alerte à l'Etat-Major A.R., loin de l'oeil critique du coopérant français. A la suite de cet accident et sur conseil du coopérant, des mesures rigoureuses ont été prises quant à la désignation des équipages et notamment des jeunes pilotes.

Des quatre élèves pilotes en formation à la date du 1^o Avril 93, seuls deux sont parvenus au terme de leur formation, le candidat en stage en France ayant été éliminé en Août 93

Au 1^o Octobre, la situation du personnel navigant hélicoptère de l'ESCAVI est la suivante:

- 4 pilotes anciens qualifiés chef de bord dont un moniteur.
- 2 pilotes qualifiés pilotes de combat.
- 2 pilotes en fin de formation initiale.

Il faut ajouter le Lieutenant-Colonel commandant l'ESCAVI, pilote avion et hélicoptère et un major affecté à l'EM/AR qui vole comme "abonné".

12. Mécaniciens.

La situation du personnel chargé du maintien en condition est satisfaisante tant en qualité qu'en quantité et se répartit de la manière suivante:

- 12 mécaniciens cellules et moteurs dont 7 formés en France (5 CT2 et 2 CT1)
- 4 mécaniciens équipement électricité dont 3 formés en France (2 CT2 et 1 CT1)
- 3 mécaniciens équipement de bord (3 CT1 tous formés en France)
- 2 mécaniciens matériels électroniques en cours de formation en métropole

2. ACTIVITES.

21. Opérationnelles:

238 missions ont été effectuées au cours de la période considérée, essentiellement consacrées à des EVASAN et des transports de personnels.

Actuellement, les SA 342 sont tous désarmés pour diminuer les contraintes techniques mais la remise en condition des machines ne prendrait que quelques heures en cas de nécessité.

22. Instruction:

Durant le semestre écoulé, 170 missions d'instruction en vol représentant 135 heures de vol pour l'instructeur français ont été dispensées dans les domaines suivants:

- poursuite et fin de la formation complémentaire de chef de bord en vol tactique pour deux pilotes anciens.
- poursuite de l'entraînement JVN des trois pilotes qualifiés (instruction suspendue depuis Juin à la suite de la détérioration d'une paire de jumelles)

DIFFUSION RESTREINTE

- programme de mise à niveau du jeune pilote formé en Egypte (65 heures de vol).
- entraînement adapté selon les qualifications détenues pour les autres pilotes.

L'instruction au vol sans visibilité initialement prévue n'a pu être entreprise à la suite du gel budgétaire empêchant la livraison des matériels d'instruction annoncée au titre de l'aide directe 93.

Ce manque de moyens d'entraînement devient préoccupant. Seule une instruction de mise en garde au vol sans visibilité aurait pu éviter la perte de deux jeunes pilotes et de leur machine en MAI 93. D'autres cas d'entrée en couche se sont déjà produits, notamment de nuit. Les pilotes concernés, plus anciens ou plus chanceux s'en sont sortis. Faut-il rappeler l'obligation faite dans l'ALAT d'être qualifié V.S.V. pour être chef de bord de nuit ?...

Cette formation qui nécessiterait peu de matériel d'instruction (moins de 10000 FF) serait d'un profit inestimable pour l'ESCAVI et fait l'objet d'une nouvelle demande au titre de l'année 1994.

3. MATERIELS.

Après la perte de la Gazelle en MAI 93, le parc aéronaf rwandais se compose de:

- 4 SA 342 armés
- 1 Ecureuil
- 2 Alouette II
- 1 Dauphin (présidentiel)

La disponibilité est actuellement de 75% : 1 SA 342 en attente de grande visite (coût estimé de 1,3MFF) et une Alouette II en VP (T2 + VS).

4. DIFFICULTES RENCONTREES.

Le principal problème réside dans la difficulté d'obtenir les pièces détachées nécessaires au maintien en condition. Cette difficulté est bien sur liée aux possibilités financières de plus en plus limitées pour le RWANDA qui a cependant toujours fait un effort important pour maintenir à niveau son parc aéronaf. (un moteur d'Ecureuil HS a été remplacé en six semaines par un moteur d'occasion).

La priorité étant donnée par les rwandais au maintien du potentiel opérationnel des aéronefs, impasse est faite sur les moyens d'instruction. C'est donc bien dans ce domaine que l'effort de la France doit porter au titre de l'aide directe.

En matière de stages, la sélection des candidats s'avère d'une importance extrême compte tenu du prix élevé de la formation et de la rareté des places offertes (1/an). Cette sélection doit principalement s'effectuer en vol sur les Alouette II mises en place par la France, d'où l'importance qui doit être accordée au soutien aéro de ces machines qui n'est pas, pour les rwandais, une priorité opérationnelle.

En ce qui concerne la formation technique des mécaniciens (CT1 et CT2), il est souhaitable qu'une formation du 1^{er} degré commencée en France soit poursuivie jusqu'au CT2. Ici, comme en métropole, un sous-officier non titulaire du CT2 voit sa carrière bloquée.

Enfin, avec la construction imminente d'un magasin spécifique ALII, le problème du stockage des matériels devrait être résolu.

Donner A2
pour A2

DIFFUSION RESTREINTE

REPUBLIQUE FRANCAISE

KIGALI le, 4 OCTOBRE 1993

AMBASSADE DE FRANCE
AU
RWANDA

MISSION D'ASSISTANCE MILITAIRE

COMPTE RENDU DU CAPITAINE
LACOSTE Jean Michel, CHEF DU DETACHEMENT
D'ASSISTANCE TECHNIQUE "AIR" 15.691

REFERENCES : Directives n° 600/DEF/EMAA/BAT.4/CD du 12 Novembre 1987.

DESTINAIRES :

D.G.A./D.R.I. (2 ex, dont 1 ex adjoint directeur
1 ex bureau information)

E.M.A. / R.E. 4

D.R.M. (pour ex E.M.A.A. 2/REN

E.M.A.A. / B.C.R.E.

D.P.M.A.A. (2 ex, dont 1 ex adjoint directeur
1 ex. 2 B/ MUT/2)

1 - MISSIONS ET ORGANISATION DE L'ARMEE DE L'AIR LOCALE.

1.1 - Missions.

Evolution des missions précédentes vers la reprise des missions d'instruction et des liaisons internes au pays notamment transports de personnalités et d'observateurs.

1.2 - Organisation.

Sans changements

2 - MISSIONS ET ORGANISATION DU DETACHEMENT.

2.1 - Missions.

Poursuite des missions d'entraînement au parachutage, avec deux missions de liaison au profit de la garde présidentielle, et de journalistes.

2.2 - Organisation.

Sans changements.

3 - MOYENS EN PERSONNELS.

3.1 - Personnels A.M.T AIR.

Le Capitaine LACOSTE remplace le Capitaine DUCOIN.

a) Plan de relève AIR:

Départ en 94 du MAJ BOITEL.

Départ en 94 de l'ADJ GUILLOU.

A l'orée de ces départs inéluctables (le MAJ BOITEL arrive en limite d'âge de servir en tant que navigant dans l'Armée de l'Air Française, l'ADJ GUILLOU aura accompli trois ans de service au RWANDA), une évidence:

Ces départs conjoints de personnes indispensables au bon entretien en état de vol du NORD impliquent un choix judicieux des personnels assurant la relève.

Le choix du Mécanicien navigant devenant délicat, ancienneté des personnels ayant servis comme tels sur NORD 2501 laissant peu d'espoir de trouver un remplaçant éventuel, si ceci se vérifiait deux autres solutions paraissent possibles.

1° Maintien du MAJ BOITEL en place par un artifice du style société M.I.S.

2° Sélectionner un Mécanicien navigant TRANSALL ou HERCULE devant nécessairement apprendre la conduite du NORD dans un délai très court, le cas a déjà existé au RWANDA.

Si la 1° solution paraît alléchante il vous appartiendra de fixer les modalités nécessaires pour que l'autorité militaire (Appareil Militaire appartenant à l'Armée Rwandaise) puisse se perpétuer.

Dans le choix de la 2° solution il est impératif de réaliser un couple judicieux. Mécanicien navigant inexpérimenté sur NORD compensé par le choix d'un Mécanicien sol (ADC mini) largement compétent sur NORD 2501, ayant exercé une longue période en GERMAS NORD 2501 (5 ans mini) comme Mécanicien Moteur, équipe Retouche Dépannage ou Contrôleur en vol et possédant de plus une bonne connaissance des équipements Radio et Navigation de cet appareil. A ma connaissance, ces personnels existent dans l'Armée de l'Air.

c) Nord 2501.

Activité aérienne soutenue pour transformer les promotions restantes FAR avant l'intégration des deux Armées avec de surcroît deux liaisons de transport extérieures ARUSHA, ENTEBBE au profit de Gardes Présidentiels et de journalistes.

6.2 - Activité des AMT

TOTAL HEURES DE VOL NORD 2501

	3 TRIMESTRE	ANNEE 1993
Cne LACOSTE	39H20	83H30
Maj BOITEL	39H20	119H20
Cne DUCOIN	OOH20	80H20

Ces heures sont comptées de début Juillet au 15 Septembre.

6.3 - Activité des autochtones.

Voir &6.1

6.4 - Activité des contractuels

M 50 . 48H dont ~ 20H d'entraînement

7 - SECURITE DES VOLS

Réception du matériel demande STORMSCOPE qui sera installé des que l'activité du NORD 2501 permettra de l'arrêter quelques jours.

8 - ACTIVITE TECHNIQUE:

8.1 - Indisponibilité.

Pas de problèmes de disponibilité sur le NORD 2501 sauf deux changements magnétos une à ARUSCHA, lors de la mission KILIMANDJARO, une autre à l'issue d'une séance de parachutage à KIGALI.

8.2 - Ravitaillement technique.

Les commandes nécessaires au maintien du mini stock seront envoyées en temps utile.

8.3 - Documentation technique.

Néant

9 - ACTIVITE INSTRUCTION.

9.1 - Instruction et contrôle en vol.

Ces derniers mois passés en compagnie des camarades Rwandais m'ont permis de me rendre compte d'un manque de professionnalisme, dû certainement au manque d'entraînement nécessaire à tout navigant. Il est évident que la période qu'ils viennent de traverser ne leur a pas permis de s'entraîner avec toute la sérénité dont ils auraient eu besoin.

9.2 - Instruction sol

Le Cne MVUYEKURE étant pressenti pour subir une instruction sol, puis vol sur NORD 2501 celle-ci a été suspendue devant son souhait de quitter Esc Avi et l'Armée Rwandaise.

9.3 - Instruction de stagiaires étrangers dans le pays.

Néant.

10 - DEMANDE DE DOCUMENTATION.

Il serait nécessaire de me fournir dans la mesure des possibilités une documentation aussi complète que possible sur un éventuel successeur au NORD 2501 (par exemple CASA 235 ou équivalent).

Le chef DMAT AIR ne possède aucune documentation aéronautique à jour ce qui est contraire à tout bon sens. Serait-il possible d'abonner celui-ci auprès d'une documentation aéronautique type JEPPESEN, chère mais préférable, ou à défaut AIR FRANCE, moins chère mais incomplète eu égard à la première. Ceci serait un concours précieux à la sécurité des vols surtout dans la préparation des missions extérieures au Rwanda. Pour l'instant nous sommes obligés de travailler avec des photocopies en espérant que les mises à jour ont été effectuées avec le sérieux nécessaire par nos camarades Rwandais. Bien sûr nous pouvons également utiliser la documentation des contractuels quand ceux-ci sont présents au Rwanda, mais ce n'est pas toujours le cas. Cette documentation pourrait toujours être récupérée pour servir dans un autre poste quand elle ne serait plus nécessaire ici.

11 - RAPPORT SUR LE MORAL

11.1 - Relations à l'intérieur de la communauté AMT.

La relève s'est très bien déroulée et les relations sont très bonnes.

11.2 - Relations avec les autorités locales.

Excellentes, l'ambiance de travail est très chaleureuse et profitable pour tous.

11.3 - Evolution du moral.

DIFFUSION RESTREINTE

Ce trimestre a été calme rapport au précédent marqué surtout par la signature des accords d'ARUSHA, bien que l'incertitude demeure omniprésente à l'esprit quant à l'évolution de l'armée future, pour nos camarades Rwandais.

12 - Problèmes rencontrés.

Pas d'existence d'un attachement au service pour des personnels qualifiés après un stage coûteux comme dans l'Armée de L'Air Française. Cette lacune risque de soulever des problèmes importants comme le cas actuel du CNE MVUYEKURE formé en partie au CIET stage payé par la France. Il est tentant pour ces personnels qualifiés de quitter cette Armée en pleine incertitude d'avenir. Je crains que le cas ne se représente rapidement et j'ai fait part de mon étonnement au Chef de l'Esc Avi et à l'Attaché de défense, de l'inexistence d'un contrat d'attachement au service après un stage coûteux.

Le Capitaine LACOSTE, chef
du D.M.A.T./AIR

